

Échos

de la

Compagnie



1998

n^{os} 11 - Novembre

Novembre 1998

Sommaire

FAMILLE VINCENTIENNE

- Quelques interventions au cours de l'Assemblée Générale
de la Congrégation de la Mission 329
- Charisme et esprit vincentiens
Intervention de Mère Juana Elizondo (10 juillet 1998)..... 330
 - Les Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul
Intervention de Sœur Therezinha Remonato (9 juillet 1998) 348

HISTOIRE DE LA COMPAGNIE

- Lettre inédite d'un ami de saint Vincent de Paul
Jean Coqueret à Madame Goussault (8 juin 1633)
Père Bernard Koch, c.m..... 352

ACTUALITE DES PROVINCES

- Province de l'Europe du Nord :
La Communauté Vincentienne Européenne
Pour la CVE : Sœur Bernadette Porte 357

TEMOIGNAGES

- Province du Mexique :
Auprès des Indiens de la Sierra de Chihuahua
Sœur Julia Chávez 359
- Provinces de France :
En mission jusqu'au bout de la vie
Sœur Marie-José Hazard 362
- Province de Slovaquie :
Auprès des pauvres à Košice
Sœur Helena Horvathova 366

- BIBLIOGRAPHIE Couverture

***Quelques interventions
au cours de l'Assemblée Générale
de la Congrégation de la Mission***

Le thème de cette Assemblée étant «La Famille Vincentienne dans le monde et les défis de la mission au Troisième Millénaire», il y fut parlé non seulement *sur* la Famille Vincentienne, mais aussi *avec* des représentants de ses différentes branches.

A cette fin, un certain nombre de représentants de la Famille Vincentienne furent invités à rejoindre l'Assemblée du 9 au 14 juillet 1998 pour exprimer leurs espérances, leurs besoins et leurs suggestions concrètes en vue d'une plus riche collaboration dans le futur.

Parmi les interventions des nombreux invités, il nous convient de souligner tout particulièrement l'exposé du 10 juillet de Mère Juana Elizondo portant sur «Charisme et esprit vinciens» et la prise de parole le 9 juillet de Sœur Therezinha Remonato au cours du panel de présentation des différentes branches vinciennes.

* * *

I. INTERVENTION DE MÈRE JUANA ELIZONDO (10 juillet 1998) : CHARISME ET ESPRIT VINCENTIENS

1. Charisme

Bien sûr, ni saint Vincent ni sainte Louise n'ont employé le mot «charisme». C'est seulement après le Concile Vatican II que l'usage de ce mot a été généralisé presque jusqu'à l'inflation. Plusieurs interventions au Concile ont précisé l'importance des éléments charismatiques inhérents aux Instituts de Vie Consacrée, comme d'autres ont parlé aussi de l'aspect charismatique de l'Église le distinguant de l'aspect hiérarchique institutionnel.

C'est ainsi que, après le Concile, la plupart des Instituts, avec une visée plus charismatique de la vie consacrée, ont entrepris le travail de la révision de leurs Règles et Constitutions en essayant de mieux en harmoniser les éléments juridiques, occupant jusqu'alors la première place, avec les éléments théologiques d'après la pensée charismatique des Fondateurs ou Fondatrices, en tenant compte des orientations données par le *Motu Proprio Ecclesiae Sanctae*¹.

L'ardeur apportée à l'aspect charismatique des nouvelles Constitutions a été telle, qu'au cours du processus de leur approbation, le Saint-Siège (la Sacrée Congrégation) a été obligé de rappeler aux Instituts l'aspect juridique de leurs Constitutions.

Depuis, nombreux ont été les commentaires, les études au sujet du charisme des Instituts de Vie Consacrée, sous tous les angles possibles : charisme, charisme de Fondateur, charisme du Fondateur, charisme de l'Institut, etc.

Ce serait, paraît-il, Paul VI qui, le premier, s'est servi de ce terme quand il s'est adressé aux Frères de l'Instruction Chrétienne de saint Gabriel². Et c'est lui aussi qui l'a inauguré officiellement dans l'Exhortation Apostolique *Evangelica Testificatio*³ : «C'est ainsi que vous éveillerez les cœurs à la vérité et à l'amour divins, selon le **charisme** de vos Fondateurs, suscités par Dieu dans son Église»⁴. Ce même Document parle du «**charisme de la Vie Religieuse qui, loin d'être une impulsion née de la chair et du sang (Jn 1, 13), ni issue d'une mentalité qui se modèle sur le monde présent (Rm 12, 2), est bien le fruit de l'Esprit Saint toujours agissant dans l'Église**»⁵.

1. Cf. II, I, 12-13.

2. 31 mai 1969.

3. 29 juillet 1971.

4. E.T. 11.

5. E.T. 11.

Lumen Gentium nous dira que le **charisme** de tout Institut de Vie Consacrée tend, plutôt qu'à la sanctification personnelle, au bien des autres et de l'Église. De là l'appréciation que fait l'Église de la Vie Consacrée⁶.

L'expression «**Charisme des Fondateurs**» désigne, dans sa signification générale, le don de l'Esprit offert gratuitement par Dieu à certains Fondateurs, hommes et femmes, pour produire chez eux certaines capacités qui les rendent aptes à donner le jour à de nouvelles Congrégations de Vie Consacrée dans l'Église. La définition la plus complète est offerte par le Document *Mutuae Relationes*, n° 11 : «*Le charisme des Fondateurs se révèle comme une expérience de l'Esprit, transmise à leurs disciples pour être vécue par ceux-ci, gardée, approfondie, développée constamment en harmonie avec le Corps du Christ en croissance perpétuelle. C'est pourquoi l'Église soutient et défend le caractère propre des Instituts*»⁷.

Ce don est, en premier lieu, **personnel**, dans ce sens qu'il transforme la personne du Fondateur et la prépare pour une vocation et une mission particulières dans l'Église. Il est, en deuxième lieu, **collectif-communautaire** par le fait qu'il implique d'autres personnes à réaliser le même projet divin. Finalement, il est **ecclésial**, car, par l'intermédiaire du Fondateur et de sa Communauté, il est donné à toute l'Église en vue de son édification dynamique. Toute l'Église est appelée à accueillir les fruits de ce **charisme** particulier.

Charisme de Fondateur

Le Fondateur ou la Fondatrice reçoivent ce don gratuitement sans avoir rien fait pour l'obtenir ou le mériter. Ils se trouvent en possession de ce don, dirions-nous, par surprise.

C'est ce qu'exprime **saint Vincent** lorsque, à plusieurs reprises, il assure ne pas être le Fondateur :

*«Il se peut dire en vérité que c'est Dieu qui a fait votre Compagnie. J'y pensais encore aujourd'hui et je me disais : Est-ce toi qui as songé à faire une Compagnie de filles ? Oh ! nenni. Est-ce Mademoiselle Le Gras ? Aussi peu. Je n'y ai jamais pensé, je peux vous le dire en vérité. Et qui donc aurait eu la pensée de former en l'Église de Dieu une Compagnie de femmes et filles... Encore vous puis-je dire que c'était Dieu, et non pas moi»*⁸.

«... Qui eût pensé qu'il y aurait des Filles de la Charité quand les premières vinrent en quelques paroisses de Paris ? Oh ! Non, mes filles, je n'y pensais pas ;

6. Cf. L.G. 44 et 46.

7. M.R. 11.

8. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 208, Conférence du 22 janvier 1645.

*vo*tre Sœur Servante n'y pensait pas non plus, ni Monsieur Portail. Dieu y pensait pour vous. C'est lui, mes filles, que nous pouvons dire auteur de votre Compagnie»⁹.

Les Règles aussi ont été inspirées par Dieu :

*«Savez-vous, mes filles, un puissant motif d'embrasser vos règles ? Ah ! vous-mêmes l'avez dit : c'est que Dieu les a inspirées aux supérieurs pour vous les donner»*¹⁰.

En parlant des raisons d'aimer la vocation, saint Vincent dira :

*«A toutes ces raisons... j'en ajouterai une, qui est, mes filles, la sainteté de votre vocation ; car elle n'est pas instituée par les hommes, mais elle est d'institution divine»*¹¹.

L'illumination reçue par **sainte Louise** le jour de la Pentecôte 1623, dix ans avant la fondation de la Compagnie, peut aussi être comme une **inspiration charismatique** qui l'a préparée pour la mission qu'elle aurait à remplir : *«J'entendais lors être en un lieu pour servir le prochain ; mais je ne pouvais entendre comme cela se pourrait faire, à cause qu'il y devait avoir allant et venant»*¹².

Et en quittant ce terrain des inspirations, rappelons-nous la joie de saint Vincent à la pensée que Dieu lui avait procuré, aussi, un modèle précis de Fille de la Charité en la personne de Marguerite Naseau. Il en parle à plusieurs reprises :

*«Marguerite Naseau, de Suresnes, est la première Sœur qui ait eu le bonheur de montrer le chemin aux autres, tant pour enseigner les jeunes filles, que pour assister les pauvres malades... Mue par une forte inspiration du ciel...»*¹³.

Je crois que Marguerite Naseau, comme le groupe des premières Sœurs, ont aussi été choisies par Dieu pour leur infuser le charisme de la fondation. On n'a qu'à remarquer l'humilité et l'attention avec lesquelles saint Vincent les interroge et les écoute, de même que sainte Louise. Plus d'une fois, à l'écoute de leurs réponses qu'il considère directement inspirées par Dieu, le Saint bénira le Seigneur. Qui plus est, ces filles sont tellement possédées par le charisme, qu'elles se permettront la liberté de le rappeler à la cohérence, lorsque, sans doute pressé par ses engagements envers la Reine Louise Marie de Pologne ou la Duchesse d'Aiguillon, il les met à leur service. C'est le cas de Barbe Angiboust qui, envoyée au service de la duchesse d'Aiguillon et se voyant à la cour, au service d'une grande Dame, n'hésitera pas à se plaindre et à dire : *«Madame, je suis sor-*

9. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 113-114, Conférence du 14 juin 1643.

10. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 312, Conférence du 30 mai 1647.

11. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 455, Conférence du 25 décembre 1648.

12. *Sainte Louise*, Ecrits spirituels, p. 3.

13. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 77, Conférence de juillet 1642.

tie d'auprès de mon père pour servir les pauvres, et vous êtes une grande dame, puissante et riche. Si vous étiez pauvre, Madame, je vous servirais volontiers. Elle disait la même chose à un chacun : «Si Madame était pauvre, je me donnerais de grand cœur à son service ; mais elle est riche»¹⁴. Finalement, elle fut libérée de ce service.

Saint Vincent se réjouissait aussi en citant le cas de Marguerite Moreau, que Louise Marie de Gonzague, Reine de Pologne, voulait retenir auprès d'elle :

«Je vous l'ai raconté autrefois, mais je ne puis m'empêcher de le dire encore... Quoi qu'il en soit, cette fille ne goûtait point l'offre que la reine lui faisait... Hélas ! Madame, je suis aux pauvres, je me suis donnée à Dieu pour cela ; vous trouverez assez de personnes de mérite pour servir Votre Majesté ; permettez-moi de faire ce à quoi Dieu m'a appelée»¹⁵. Et saint Vincent, avec des exclamations, bénit Dieu de ce que ses filles préfèrent les pauvres à la Reine, l'habit pauvre aux brocarts, la relation avec les pauvres Filles de la Charité à celle des dames, la vie pauvre à l'abondance de la cour. «Cela n'est point des créatures, mais de Dieu»¹⁶.

Charisme du Fondateur

Le contenu du charisme du Fondateur est, en réalité, le charisme de l'Institut fondé par lui. C'est le cas de saint Vincent et de sainte Louise par rapport à la Compagnie et celui de saint Vincent par rapport aux Institutions fondées par lui.

Si on demande à n'importe quelle Fille de la Charité quel est son charisme, elle répondra, sans hésiter : **le service des Pauvres**. Les Fondateurs l'ont affirmé en de multiples occasions et de différentes manières et ils se sont appliqués totalement à le mettre en pratique. Dès les origines, le charisme a été exprimé dans le premier article des Règles Communes :

«La fin principale pour laquelle Dieu a appelé et assemblé les Filles de la Charité est pour honorer Notre Seigneur Jésus-Christ comme la source et le modèle de toute charité, le servant corporellement et spirituellement en la personne des Pauvres...»¹⁷.

A des Sœurs envoyées en Province, saint Vincent dit :

«... Si l'on vous mène voir l'évêque de ce pays, ... s'il vous demande qui vous êtes, si vous êtes religieuses, vous lui direz que non... Dites-lui que vous êtes de pauvres Filles de la Charité qui vous êtes données à Dieu pour le **service des Pauvres...**»¹⁸.

14. *Saint Vincent*, Coste X, p. 644, Conférence du 27 avril 1659.

15. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 684-685, Conférence du 25 mai 1654.

16. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 685, Conférence du 25 mai 1654.

17. Règles Communes I, 1.

18. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 533, Conférence du 22 octobre 1650.

Deux idées bien claires ressortent : le «**don total à Dieu**», bien que non religieuses, et le «**service des Pauvres**».

«... O ma Sœur, combien serez-vous consolée à l'heure de la mort d'avoir consommé votre vie pour le même sujet pour lequel Jésus-Christ a donné la sienne ! C'est pour la charité, c'est pour Dieu, c'est pour les pauvres»¹⁹.

Saint Vincent et sainte Louise expriment avec insistance et de mille manières dans leurs conférences, leurs lettres, etc..., la finalité, la mission de la Compagnie : le **service des Pauvres**. Mais ce service, pour qu'il soit le **service propre de la Fille de la Charité**, doit réunir les conditions suivantes :

- **Donner la préférence aux plus abandonnés**

«Allons donc... et nous employons avec un nouvel amour à servir les pauvres, et même cherchons les plus pauvres et les plus abandonnés ; reconnaissons devant Dieu que ce sont nos seigneurs et nos maîtres, et que nous sommes indignes de leur rendre nos petits services»²⁰.

Le 25 juillet 1656, saint Vincent écrit à Sœur Jeanne Lepintre lui reprochant de n'avoir pas suivi cette norme :

«... Nous sommes souvent pressés à Paris pour permettre que des Sœurs aillent à d'autres malades que les pauvres, mais nous ne pouvons consentir qu'elles les servent..., tant parce qu'elles ne sont que pour ceux qui sont destitués de toute assistance...»²¹.

Les Règles particulières de la maîtresse d'école précisent aussi, avec clarté, que ce sont les enfants pauvres qu'elle doit enseigner, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'on pourrait consentir à la venue d'un enfant riche à l'école des Sœurs.

«Elle saura aussi que toutes sortes de filles ne doivent pas être reçues en son école, mais seulement celles qui sont pauvres. Si pourtant la Providence et l'obéissance l'appellent en quelque paroisse où il n'y ait point de maîtresse pour l'instruction de celles qui sont riches, et que les parents lui fassent grande instance de les admettre parmi les autres écolières, en ce cas, elle les y pourra recevoir..., mais à condition qu'elle fera en sorte que les pauvres soient toujours préférées aux riches, et que celles-ci ne méprisent pas les autres»²².

19. *Saint Vincent*, Coste VII, p. 382, Lettre à Sœur Anne Hardemont du 24 novembre 1658.

20. *Saint Vincent*, Coste XI, p. 393, Extrait d'une Conférence aux Missionnaires, janvier 1657.

21. *Saint Vincent*, Coste VI, 44, Lettre à Sœur Jeanne Lepintre, 25 juillet 1656.

22. Règles particulières pour la maîtresse d'école, n° 20.

- **Il s'agit d'un service corporel et spirituel**

«Pensez-vous, mes filles, que Dieu attende de vous seulement que vous portiez à ses pauvres un morceau de pain, un peu de viande et de potage et des remèdes ? Oh ! nenni, mes filles, ce n'a pas été là son dessein... ; il attend de vous que vous pourvoyiez à leurs besoins spirituels, aussi bien qu'aux corporels»²³.

«... c'est bien quelque chose que d'assister les pauvres quant à leur corps ; mais, en vérité, ce n'a jamais été le dessein de Notre Seigneur en faisant votre Compagnie, que vous ayez soin du corps seulement ; car il ne manquera pas de personnes pour ce sujet ; mais l'intention de Notre Seigneur est que vous assistiez l'âme des pauvres malades... Un Turc, un idolâtre peuvent assister le corps»²⁴.

C'est une condition très exigeante que de servir **les plus abandonnés** et elle n'est pas facile à remplir. Elle requiert une grande mobilité. Il arrive que des services, qui ont commencé en s'adressant aux plus pauvres et déshérités de tout, ne remplissent plus cette condition à cause de l'évolution des situations des pays et même des conséquences de notre propre efficacité. Cela nous arrive surtout dans le domaine de l'enseignement : de petites écoles, ayant commencé au service d'enfants très marginalisés, ont fini par atteindre un certain niveau, tributaires de la promotion qui s'est produite de génération en génération et qui a amélioré le niveau économique et social des élèves fréquentant nos écoles. Il n'est pas toujours facile de passer ces services à d'autres personnes et de recommencer ailleurs dans de nouvelles zones marginalisées qui ne manquent pas.

- **Avec un amour affectif et effectif**

Notre Fondateur, avec le réalisme qui le caractérisait, cheminait toujours les pieds sur terre. Il veut aussi que le service soit réel, que nous nous y engageons de corps et d'âme.

«Il faut passer de l'amour affectif à l'amour effectif... L'amour affectif, c'est la tendresse dans l'amour. Vous devez aimer Notre Seigneur tendrement et affectionnement... Cet amour affectif produit l'amour effectif. Car le premier ne suffit pas, mes Sœurs ; il faut avoir les deux. Il faut de l'amour affectif passer à l'amour effectif, qui est l'exercice des œuvres de la Charité, le service des pauvres entrepris avec joie, courage, constance et amour... L'amour des Filles de la Charité n'est pas seulement tendre ; il est effectif, parce qu'elles servent effectivement les pauvres, corporellement et spirituellement»²⁵.

23. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 239, Conférence du 22 janvier 1646.

24. *Saint Vincent*, Coste X, p. 333-334, Conférence du 11 novembre 1657.

25. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 592-593, Conférence du 9 février 1653.

Il exposera cela avec plus de force aux missionnaires :

«Aimons Dieu, mes frères, aimons Dieu, mais que ce soit aux dépens de nos bras, que ce soit à la sueur de nos visages. Car bien souvent tant d'actes d'amour de Dieu, de complaisance, de bienveillance, et autres semblables affections et pratiques intérieures d'un cœur tendre, quoique très bonnes et très désirables, sont néanmoins très suspectes quand on n'en vient point à la pratique de l'amour effectif»²⁶.

• **A toutes sortes de Pauvres**

Aucun genre de pauvreté n'est exclu du service vinctien :

«Vous avez une vocation qui vous oblige à assister indifféremment toutes sortes de personnes : hommes, femmes, enfants et généralement tous les pauvres qui ont besoin de vous...»²⁷.

Cette pensée a été reprise par l'article 1. 8 de nos Constitutions :

«À l'école du Fils de Dieu, les Filles de la Charité apprennent qu'il n'y a pas de misère qui leur soit étrangère. Le Christ appelle continuellement leur Compagnie par leurs frères souffrants, par les signes des temps, par l'Église... Multiples sont les formes de pauvreté, multiples les formes de service : un est l'amour que Dieu fait naître en celles qu'il a "appelées et assemblées"»²⁸.

• **Quel que soit le lieu où se trouvent les Pauvres, ce qui suppose une grande disponibilité et mobilité.**

«... Il faut que vous soyez prêtes à servir les pauvres partout où l'on vous enverra : dans les armées, comme vous avez fait quand vous y avez été appelées, aux pauvres criminels et généralement en tous les endroits où vous pourrez assister les pauvres, puisque c'est votre fin»²⁹.

Au cours de cette même conférence, saint Vincent mettra l'accent sur l'esprit missionnaire de la Compagnie :

«C'est ainsi qu'il faut vous comporter pour être bonnes Filles de la Charité, pour aller où Dieu voudra ; si c'est à l'Afrique, en Afrique ; à l'armée, aux Indes, où l'on vous demande, à la bonne heure ; vous êtes Filles de la Charité, il faut y aller»³⁰.

26. *Saint Vincent*, Coste XI, p. 40, Extrait d'une Conférence sur l'amour de Dieu.

27. *Saint Vincent*, Coste X, p. 452, Conférence du 6 janvier 1658.

28. *Constitutions*, p. 10.

29. *Saint Vincent*, Coste X, p. 126, Conférence du 18 octobre 1655.

30. *Saint Vincent*, Coste X, p. 128, Conférence du 18 octobre 1655.

- **Avec une grande ouverture face à l'avenir**

Mais notre Fondateur, sans doute guidé par l'Esprit Saint, ne se laisse pas enfermer dans les limites de son propre temps et de son contexte, mais il regarde plus loin :

«Et voilà, mes filles, quel a été le commencement de votre Compagnie ; comme elle n'était pas à cette heure-là ce qu'elle est à présent, il est à croire qu'elle n'est pas encore ce qu'elle sera, quand Dieu l'aura mise au point où il la veut»³¹.

Ceci suppose d'être constamment à l'écoute de l'Esprit qui se manifeste dans les signes des temps, par des exigences et des appels divers à chaque moment.

En d'autres occasions, saint Vincent s'est réjoui en constatant comment la Compagnie recevait de nouveaux appels grâce à sa fidélité agréable à Notre Seigneur : *«Ces filles me plaisent ; elles se sont bien acquittées de cet emploi ; je veux leur en donner un second»³²*. Et aussi, il mentionne à côté des malades, les pauvres enfants abandonnés, les criminels ou galériens, les vieillards du «Nom de Jésus», ceux qui ont perdu la raison, les réfugiés à cause des guerres, les soldats... Et il termine en disant :

«Nous ne savons pas si vous vieillirez assez pour voir que Dieu donne de nouveaux emplois à la Compagnie ; mais nous savons bien que, si vous vivez conformément à la fin que Notre Seigneur demande de vous, si vous vous acquittez comme il faut de vos obligations, tant pour le service des pauvres que pour vos règles, si vous faites bien, comme j'espère que vous allez commencer, oh ! Dieu bénira de plus en plus vos exercices et vous conservera ; mais il faut lui être fidèle pour se rendre digne de cela»³³.

- **A partir d'un style de vie simple et pauvre**

La nécessité de garder un style de vie pauvre est constamment signalée dans les enseignements de nos Fondateurs. La pauvreté et la Confiance en Dieu sont les deux bases sur lesquelles repose la Compagnie³⁴.

Notre Fondateur rejette tout signe de grandeur pour la Compagnie naissante ; il se complait à la nommer *«la petite Compagnie»*. Il désire que les jeunes qui sollicitent leur intégration viennent d'un milieu humble comme *«les bonnes filles de village»* dont il veut que les vertus soient acquises par les membres de la

31. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 245, Conférence du 13 février 1646.

32. *Saint Vincent*, Coste X, p. 124, Conférence du 18 octobre 1655.

33. *Saint Vincent*, Coste X, p. 126, Conférence du 18 octobre 1655.

34. Cf. *Sainte Louise* : Ecrits spirituels : L. 489 (31 juillet 1656), p. 516.

Compagnie, entre autres la sobriété. Si quelqu'une de milieu plus élevé est acceptée, c'est seulement à la condition d'adopter le style de vie des villageoises. Tout cela, dans le but de faciliter la proximité aux pauvres et d'avoir affaire à des personnes capables de supporter la dureté du service des plus nécessiteux et marginalisés de la société. Saint Vincent a appris cette leçon de son expérience réalisée avec les Dames de la Charité dont les devoirs de famille et les engagements que leur imposait leur rang social étaient un empêchement pour le service direct des pauvres. Ce fut l'origine des Filles de la Charité, libres de tout engagement familial, totalement données à Dieu pour le service des pauvres, avec un style de vie pauvre qui n'a, ni ne cherche un «statut» social l'éloignant des pauvres. Bien sûr, il n'est pas question seulement d'une pauvreté économique et sociale. Il s'agit d'un modèle à imiter qui confère un sens à cet aspect et à tous les autres de la vie de la Fille de la Charité : ce modèle, c'est le Christ :

*«... qui voudra être riche après que le Fils de Dieu a voulu être pauvre !»³⁵
«Mes filles, vous l'avez choisi dès lors que vous êtes entrées dans la Compagnie, vous lui avez donné votre parole ; et comme il a mené une vie pauvre, il faut l'imiter en cela»³⁶.*

«... bienheureuses sont les Filles de la Charité qui ont choisi une manière de vie qui a pour principale fin l'imitation de celle du Fils de Dieu, lequel, pouvant avoir tous les trésors du monde, les a tous méprisés et a vécu si pauvrement qu'il n'avait pas une pierre pour reposer son chef»³⁷.

Et il descend dans le concret, au moyen de l'une de ses phrases lapidaires qui conserve la même fraîcheur à travers les siècles.

«Vous n'avez droit que de vivre et vous vêtir ; le surplus appartient au service des pauvres»³⁸.

Sainte Louise n'est pas moins exigeante lorsqu'elle dit :

«Nous sommes les servantes des pauvres ; partant, nous devons être plus pauvres qu'eux»³⁹.

• **La qualité** est une autre des caractéristiques propres du service des Filles de la Charité.

Il ne s'agit pas d'un service fait n'importe comment. Leur **condition** de servantes des pauvres, **leurs seigneurs et maîtres**, les oblige à un service de la

35. *Saint Vincent*, Coste X, p. 205, Conférence du 20 août 1656.

36. *Saint Vincent*, Coste X, p. 209, Conférence du 20 août 1656.

37. *Saint Vincent*, Coste X, p. 206, Conférence du 20 août 1656.

38. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 89, Conférence du 25 janvier 1643.

39. *Saint Vincent*, Coste X, p. 713, Conférence du 3 juillet 1660.

meilleure qualité. Tout au long de nombreuses conférences et lettres, il est possible de glaner les qualités suivantes :

- la compétence professionnelle

A plusieurs reprises, les Sœurs sont invitées à apprendre à lire, surtout en profitant des temps libres, et ce, afin de pouvoir enseigner les enfants pauvres. Nous connaissons la réponse donnée par saint Vincent lorsque sainte Louise lui a exposé ses réticences à l'étude, par les Sœurs, du Catéchisme de Bellarmin : *«Je ne sache point de catéchisme bien ample, si ce n'est celui de Monsieur le Cardinal»...* *«puisqu'il est nécessaire qu'elles montrent, il faut qu'elles sachent»*⁴⁰.

De même, les Fondateurs désirent que les Sœurs apprennent à faire des saignées, qu'elles soient exactes à suivre les ordres de «Messieurs les médecins», etc...

Les pauvres doivent encore être servis avec :

- respect, mansuétude, douceur, cordialité, discrétion, prudence, compassion.

*«... Vous êtes destinées pour représenter la bonté de Dieu à l'endroit de ces pauvres malades»*⁴¹. *«... Vous devez servir ces pauvres malades avec grande charité et douceur, en sorte qu'ils voient que vous les allez assister avec un cœur tout plein de compassion pour eux»*⁴².

• Le service des Pauvres préféré à tout

Une autre nouveauté importante, c'est que le **service des pauvres doit être préféré à tout**, y compris à la prière et à la Messe du dimanche, lorsqu'une nécessité urgente le réclame. C'est ce que saint Vincent appelle **«quitter Dieu pour Dieu»**. Déjà dans la première conférence qui nous a été conservée, celle du 31 juillet 1634, il dira :

*«Mes filles, sachez que, quand vous quitterez l'oraison et la sainte messe pour le service des pauvres, vous n'y perdrez rien, puisque c'est aller à Dieu que servir les pauvres ; et vous devez regarder Dieu en leurs personnes»*⁴³.

«... Le service des pauvres doit toujours être préféré à toute chose. Vous pouvez même laisser d'entendre la messe ès jours de fêtes, mais seule-

40. *Sainte Louise* : L. 208 du 6 mars 1648. p. 238 et *Saint Vincent*, Coste XIII, p. 665, Conseil du 22 mars 1648.

41. *Saint Vincent*, Coste X, p. 332, Conférence du 11 novembre 1657.

42. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 5, Conférence du 31 juillet 1634.

43. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 215, Conférence du 22 janvier 1645.

ment en cas de grande nécessité, comme serait un malade en danger de mort...»⁴⁴.

«Et s'il y a un sujet légitime, mes chères filles, (pour laisser l'oraison ou la lecture), c'est le service du prochain. Ce n'est point quitter Dieu que de quitter Dieu pour Dieu...»⁴⁵.

«... comme votre obligation principale est le service des pauvres malades, vous ne devez point craindre de laisser quelques règles dans les besoins pressants des malades, pourvu que ce soit par vraie nécessité et non par un sentiment de la nature ou par paresse»⁴⁶.

• La vie fraternelle en commun

Les Fondateurs ont mis au service du charisme tout ce qui pouvait contribuer à sa réalisation et à sa pérennité. C'est ainsi que, connaissant la grande valeur de la vie fraternelle en commun, ils ont établi les Sœurs en des communautés où chacune pouvait acquérir et refaire les forces nécessaires pour le service. Les deux Fondateurs feront allusion au *«appelées et assemblées par Dieu pour le service»*.

Saint Vincent consacrera plusieurs de ses conférences à ce thème et à ses divers aspects. Il veut que, *«... comme le Père se donne tout à son Fils, et le Fils tout à son Père, d'où procède le Saint-Esprit, de même elles soient toutes l'une à l'autre pour produire les œuvres de charité qui sont attribuées au Saint-Esprit...»⁴⁷.*

Sainte Louise accorde une grande attention à la vie fraternelle des communautés qu'elle dirige et encourage par ses visites et spécialement par sa correspondance. La vie fraternelle constitue une des clauses de son Testament Spirituel :

«Ayez bien soin du service des Pauvres, et surtout de bien vivre ensemble dans une grande union et cordialité, vous aimant les unes les autres, pour imiter l'union et la vie de Notre Seigneur»⁴⁸.

2. Esprit

Saint Vincent, qui n'a pas employé le mot «charisme», a, cependant, utilisé, d'après le Père Dodin, 2 891 fois le mot «esprit» avec 27 significations⁴⁹.

44. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 319, Conférence du 30 mai 1647.

45. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 126, Conférence du 14 juin 1643.

46. *Saint Vincent*, Coste XIII, p. 633, Conseil du 19 juin 1647.

47. *Sainte Louise*, *Ecrits Spirituels*, p. 823.

48. *L'Esprit Vincentien* par le Père Dodin, Salamanca 1982, p. 182.

49. *L'Esprit Vincentien* par le Père Dodin, Salamanca 1982, p. 182.

L'esprit doit être en accord avec le **charisme**. Chaque Institut possède son esprit propre, qui le rend apte à accomplir la mission que lui confie le charisme. Le **charisme** est un don totalement gratuit de l'Esprit Saint. L'esprit procède, lui aussi, de l'Esprit Saint, mais il requiert la collaboration et l'effort de la personne qui reçoit le **charisme** et veut en vivre. L'esprit de n'importe quel Institut est avant tout l'**imitation de Jésus-Christ**, avec une insistance particulière sur quelques aspects de la vie du Seigneur pouvant aider à mieux vivre le charisme propre.

Notre Fondateur nous invite tous, avec insistance, à l'imitation de Jésus Christ, à nous revêtir de Jésus-Christ, en continuant sa vie et son œuvre.

*«... donnez-vous bien à Dieu pour bien faire ce que vous allez faire. **Demandez-lui l'esprit de son Fils**, afin que vous puissiez faire vos actions ainsi qu'Il a fait les siennes ; car, mes Sœurs, vous avez le bonheur d'imiter la vie que le Fils de Dieu a menée sur la terre avec ses apôtres. Je lui demande, mes filles, qu'il lui plaise vous remplir de son esprit, vous donnant les vertus qui vous sont nécessaires pour être vraies Filles de la Charité»⁵⁰.*

«Notre Seigneur Jésus-Christ est le vrai modèle et ce grand tableau invisible sur lequel nous devons former toutes nos actions»⁵¹.

*«Une autre chose à laquelle vous devez faire une attention toute particulière, c'est d'avoir une **grande dépendance de la conduite du Fils de Dieu** ; je veux dire que, quand il vous faudra agir, vous fassiez cette réflexion : Cela est-il conforme aux maximes du Fils de Dieu ?... quand il sera question de faire quelque bonne œuvre, dites au Fils de Dieu : "Seigneur, si vous étiez à ma place, comment feriez-vous en cette occasion ? comment instruiriez-vous ce peuple ? comment consoleriez-vous ce malade d'esprit ou de corps ?"»⁵².*

«... elles tâcheront de conformer leur vie à la sienne (celle de Notre Seigneur Jésus Christ), particulièrement en sa pauvreté, son humilité, sa douceur, sa simplicité et sobriété»⁵³.

Nos Constitutions ont résumé et exprimé avec dynamisme toute cette doctrine sur l'imitation de Jésus-Christ par l'article 1. 5 :

«La règle des Filles de la charité, c'est le Christ. Elles se proposent de l'imiter tel que l'Écriture Le leur révèle et que les Fondateurs Le découvrent : Adorateur du Père, Serviteur de son dessein d'Amour, Évangéliste des Pauvres.

50. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 534, Conférence du 22 octobre 1650.

51. *Saint Vincent*, Coste XI, p. 212, Conférence du 1^{er} août 1655.

52. *Saint Vincent*, Coste XI, p. 347-348 (1656).

53. *Saint Vincent*, Coste XIII, p. 555, Règlement des Filles de la Charité (1645).

Pour le suivre de plus près et pour continuer sa mission, les Filles de la Charité choisissent de vivre totalement les Conseils Évangéliques de chasteté, de pauvreté et d'obéissance qui les rendent disponibles pour la finalité de leur Compagnie : le service du Christ dans les Pauvres»⁵⁴.

En parlant de l'imitation de Jésus-Christ, saint Vincent insistera d'une manière spéciale sur l'**humilité**, la **simplicité** et la **charité**, vertus propres à rendre les Sœurs capables pour la tâche assignée par leur vocation de service des pauvres, qui n'est pas exempte de difficultés.

Aux Missionnaires, il propose : simplicité, humilité, douceur, mortification et zèle, vertus nécessaires également pour vivre leur charisme et mener à bonne fin leur mission : **l'évangélisation des Pauvres et la formation du clergé**.

Saint Vincent a consacré des conférences complètes à l'explication des trois vertus dont il désire constituer l'esprit de la Compagnie des Filles de la Charité. La première de ces conférences bien connue est celle du 25 janvier 1643, sur *«l'imitation des Filles des champs»* ; dans les qualités de celles-ci, notre Fondateur voyait le portrait des vertus qu'il désirait pour les membres de la Compagnie. Ces vertus, il les énoncera tout au long de la Conférence : la simplicité, l'humilité, la sobriété dans le manger, la pureté, la modestie, la pauvreté, l'obéissance, la fidélité à la vocation... Et il terminera la conférence en disant :

«... si jamais je vous ai dit chose d'importance et véritable, c'est ce que vous venez d'entendre : que vous vous devez exercer à vous maintenir dans l'esprit des vraies et bonnes filles de champs... S'il s'en présente chez vous de familles plus relevées, avec le désir d'entrer en votre Compagnie, ô mes sœurs, il faut que ce soit pour vivre, selon le corps et l'esprit, comme les filles qui véritablement ont les vertus des filles de village, ainsi que les a eues notre grande sainte Geneviève, maintenant si honorée pour sa simplicité, humilité, sobriété, modestie et obéissance...»⁵⁵.

Même si cette présentation nous semble peu actuelle, elle nous transmet cependant le message du Fondateur. La Compagnie compte vingt ans d'existence lorsque saint Vincent a consacré trois conférences complètes (les 2, 9 et 24 février 1653) exclusivement à l'**esprit de la Compagnie**, mais en s'arrêtant surtout sur l'**humilité**, la **simplicité** et la **charité**, vertus qui constituent le profil de la vraie servante des Pauvres.

«... l'esprit de votre Compagnie consiste en trois choses : aimer Notre Seigneur et le servir en esprit d'humilité et de simplicité. Tant que la charité, l'humilité et la simplicité seront parmi vous, on pourra dire : la Compagnie de la Charité vit encore»⁵⁶.

54. Constitutions, p. 7.

55. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 93, Conférence du 25 janvier 1643.

Au cours de cette même conférence, il répétera la même idée, mais en faisant la distinction entre la charité envers Dieu, envers les Pauvres et envers les Sœurs de la Communauté :

«Je répète encore une fois que l'esprit de votre Compagnie, mes sœurs, consiste en l'amour de Notre Seigneur, l'amour pour les pauvres, l'amour entre vous, l'humilité et la simplicité. Il vaudrait mieux qu'il n'y eût plus de Filles de la Charité, si elles n'avaient ces vertus»⁵⁷.

Dans cette conférence et dans d'autres exclusivement consacrées à ces vertus, il explique leur portée, les moyens pour les acquérir, les conséquences négatives de leur carence, le bonheur de celles qui s'efforcent de les pratiquer. A plusieurs reprises, il interrogera les Sœurs et leur fera répéter en quoi consiste l'esprit qui doit les animer, afin de s'assurer qu'elles ont bien compris, car il considère cela indispensable pour la vie et la mission de la Compagnie.

En chacune de ces vertus, il contemple l'imitation de Jésus-Christ et ce que leur pratique procure au vécu du charisme.

L'humilité

Pour notre Fondateur, l'humilité est la vertu par excellence de Jésus-Christ. *«L'humilité est une vertu si ample, si difficile et si nécessaire, que nous n'y saurions assez penser : c'est la vertu de Jésus-Christ...»⁵⁸.*

A un autre moment, il dira de Jésus-Christ : *«cet admirable original de l'humilité»⁵⁹*. Et l'invitation à le contempler et à l'imiter est constante aussi bien pour les Sœurs que pour les Pères.

«Il s'agit donc, mes très chers frères, de la sainte humilité, tant aimée et si fort recommandée par Notre Seigneur, et que nous devons embrasser comme recommandée de Notre Seigneur et comme aimée de lui»⁶⁰.

«Donnons-nous bien à Dieu et de la bonne sorte, travaillons solidement à la vertu et principalement à l'humilité, oui à l'humilité... L'humilité, oui, l'humilité, je le répète, l'humilité !»⁶¹.

Pour les Filles de la Charité, il demande au Seigneur de leur accorder d'imiter Jésus-Christ en la pratique de cette vertu. *«Vous avez été si humble que vous*

56. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 595, Conférence du 9 février 1653.

57. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 595-596, Conférence du 9 février 1653.

58. *Saint Vincent*, Coste XI, p. 56-57, Extrait d'entretien sur l'humilité.

59. *Saint Vincent*, Coste XI, p. 394, avril ou mai 1657.

60. *Saint Vincent*, Coste XII, p. 196, Conférence du 18 avril 1659.

61. *Saint Vincent*, Coste XI, p. 389, Conférence du 19 novembre 1656.

avez voulu passer pour un pécheur et être attaché à une croix... C'est donc à vous, mon Sauveur, que nous demandons la grâce de travailler à l'acquisition de cette vertu, selon ce que vous désirez de nous»⁶².

L'humilité doit être comprise et vécue en fonction du charisme. C'est une vertu essentielle pour qui veut s'adonner à l'évangélisation et au service des Pauvres, nos Seigneurs et Maîtres.

Il dira aux Missionnaires :

«Quand je dis que c'est la vertu des Missionnaires, j'entends que c'est la vertu dont ils ont le plus besoin... car cette chétive Compagnie, qui est la dernière de toutes, ne doit être fondée que sur l'humilité, comme sur sa vertu propre ; autrement, nous ne ferons jamais rien qui vaille, ni au dedans, ni au dehors»⁶³.

Quant aux Sœurs, il dira :

«Donnez-moi une fille d'entre vous en qui paraisse l'humilité, une pauvre fille qui ne s'estime rien, qui aime qu'on la rebute... Donnez-moi une fille comme cela, je vous dirai que c'est une vraie Fille de la Charité»⁶⁴.

L'humilité doit être la vertu non seulement de chaque Missionnaire et de chaque Fille de la Charité, mais la vertu des deux Compagnies :

«C'est que je désire que la Compagnie s'établisse sur ce fondement d'humilité et qu'elle soit conforme, autant qu'il est possible, à la façon de faire de la vie du Fils de Dieu»⁶⁵.

«Tant que la Compagnie gardera cet esprit d'humilité, de bas sentiments de soi-même, elle se conservera. Mais, dès qu'elle s'élèvera, elle se perdra, et Dieu ne répandra plus ses grâces sur elle»⁶⁶.

La simplicité

C'est la marque qui caractérise les entreprises de saint Vincent. Il la propose aux Dames, avec une grande insistance aux Filles de la Charité et aussi aux Missionnaires. La simplicité intérieure, qui est la pureté d'intention, doit se traduire dans les comportements extérieurs. Les deux Fondateurs désirent que leurs disciples soient totalement vérité et transparence et qu'il n'y ait pas place en eux

62. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 681, Conférence du 15 mars 1654.

63. *Saint Vincent*, Coste XI, p. 57, Extrait d'entretien sur l'humilité.

64. *Saint Vincent*, Coste X, p. 526, Conférence du 14 juillet 1658.

65. *Saint Vincent*, Coste XIII, p. 716, Conseil du 27 avril 1656.

66. *Saint Vincent*, Coste XIII, p. 710, Conseil du 27 avril 1656.

pour la duplicité et/ou l'affectation. La **simplicité** mène directement à Dieu et facilite grandement la proximité avec les Pauvres.

Dieu est simple. Pour saint Vincent, vivre la simplicité, c'est tendre vers Dieu.

«Dieu est très simple, ou plutôt il est la simplicité même ; et partant, où est la simplicité, là aussi Dieu se rencontre»⁶⁷.

La simplicité nous rapproche des pauvres, dont les comportements, libres d'affectation, ont reçu l'éloge de saint Vincent. Ainsi, il dira aux Missionnaires :

«Que si nous regardons notre prochain, comme nous devons l'assister corporellement et spirituellement, ... il se faut donner de garde de paraître cauteleux, adroit, rusé, et surtout ne jamais dire une parole à double entente ! Ah ! Que cela doit être éloigné d'un missionnaire !»⁶⁸.

Quant aux Sœurs, il ne les conçoit pas sans la simplicité, c'est une vertu essentielle pour elles :

«... l'esprit des véritables filles de village est extrêmement simple : point de finesse, point de paroles à double entente... C'est ainsi, mes filles, que doivent être les Filles de la Charité ; et en cela vous connaîtrez que vous l'êtes vraiment, si vous êtes toutes simples...»⁶⁹.

Sans la simplicité de quelques pauvres filles, la Compagnie n'aurait pas pu exister :

«Premièrement, Dieu a pris de pauvres filles. S'il en eût pris de riches, eussent-elles fait ce que faisaient celles-ci. Eussent-elles servi les malades dans les plus bas et pénibles services ? Eussent-elles été porter une marmite, une hotte au marché, acheter les provisions ? Et quoique, par la grâce de Dieu, il y en ait parmi vous à présent d'assez bonne condition, il est bien croyable que, dans le commencement, elles ne s'y fussent pas mises»⁷⁰.

Le Fondateur a voulu infuser dans ses disciples l'estime pour la simplicité qu'il avait lui-même :

«... Dieu me donne une si grande estime de la simplicité, que je l'appelle mon Évangile»⁷¹.

67. *Saint Vincent*, Coste XI, p. 50, Extrait d'entretien.

68. *Saint Vincent*, Coste XII, p. 302, Conférence du 22 août 1659.

69. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 81, Conférence du 25 janvier 1643.

70. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 312, Conférence du 30 mai 1647.

71. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 606, Conférence du 24 février 1653.

La charité

Signaler la **charité** comme l'une des vertus de l'esprit des Filles de la Charité paraît une redondance, étant donné que leur charisme et leur mission sont justement la charité vécue sous tous ses aspects : **charité envers Dieu, charité envers les Pauvres, charité envers les Sœurs.**

Sur ce point, charisme et esprit se confondent. Cependant, aujourd'hui plus que jamais, il convient de considérer cette vertu de notre esprit. N'importe quel service -même très louable- n'est pas toujours charité. Bon nombre de personnes, même athées, se donnent aux autres par altruisme, par compassion naturelle, par respect de la dignité humaine. La charité requiert la présence de Dieu dans notre service : «*Dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à Moi que vous l'avez fait*»⁷². «*... servant les pauvres, on sert Jésus-Christ*»⁷³. «*Une Sœur ira dix fois le jour voir les malades, et dix fois par jour, elle y trouvera Dieu*»⁷⁴, nous dit saint Vincent. C'est aussi le fondement du «*quitter Dieu pour Dieu*». Servir les pauvres en esprit de charité suppose que l'on tienne compte de la présence de Dieu en eux, même si parfois il nous faut «*tourner la médaille*». Au contraire, notre service peut manquer d'âme, de mystique. Il peut durer ce que dure l'impulsion naturelle qui nous fait agir. Par contre, lorsque notre vraie motivation est l'amour de Dieu, la flamme peut être facilement ravivée quand arrivent les moments de lassitude ou de découragement, et l'échec est supporté sans avoir recours à la fuite. Cet esprit de charité communiquera aussi à notre service la qualité qui correspond à un service rendu à Dieu, présent dans le Pauvre.

Actualité du charisme

Personne ne peut douter de l'**actualité du charisme** et de l'**esprit vincen-** tien sous tous leurs aspects. Comme nous l'avons déjà dit, le Fondateur a laissé les portes ouvertes ; il avait l'intuition que, au cours des temps, d'autres services seraient confiés à ses disciples, dans la mesure où surgiraient de nouvelles nécessités et pauvretés. L'expérience nous montre que chaque moment de l'Histoire offre aux disciples de l'**Apôtre de la Charité** des formes nouvelles de service face aux nouvelles pauvretés. Le **charisme** n'est pas quelque chose du passé, mais, en tant que **don de l'Esprit**, il doit rester une réalité vivante, un défi constant et une invitation. C'est à nous de le préserver, de le développer et de le vivre en fidélité dynamique et avec une créativité audacieuse.

72. Mt 25, 40.

73. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 252, Conférence du 13 février 1646.

74. *Saint Vincent*, Coste IX, p. 252, Conférence du 13 février 1646.

En fait, de tous les continents, arrivent des appels constants et nombreux réclamant les services de la Compagnie. Cependant si on ne peut donner satisfaction à tous ceux qui les sollicitent. Mais les réponses sont nombreuses et généreuses, même pour des situations à hauts risques.

De même, l'Église nous garantit l'**actualité du charisme** et nous stimule à le vivre en radicalité. Le Saint-Père, dans ses Messages aux Filles de la Charité réunies en différentes Assemblées Générales, nous a dit :

«N'ayez d'yeux et de cœur que pour les Pauvres»⁷⁵.

«Contre vents et marées, gardez bien votre identité»... «Mes Sœurs, faites l'impossible pour aller vers les plus pauvres : ils sont si nombreux aujourd'hui !»⁷⁶.

«Chères Sœurs, au nom du Christ et de l'Église, j'ose vous mobiliser de nouveau pour le monde immense et très diversifié de la pauvreté»⁷⁷.

«Malgré les difficultés, marchez avec assurance sur les routes des Pauvres ; le Seigneur vous y précède et vous y attend»⁷⁸.

«Le charisme de Monsieur Vincent est d'une brûlante actualité... et il vous revient de le rendre vivant là où vous êtes envoyées»⁷⁹.

A la Cathédrale de Paris, au cours de la béatification de Frédéric Ozanam, le Pape a adressé un appel à tous les disciples de saint Vincent :

«Je vous encourage à mettre en commun vos forces, pour que, comme le souhaitait celui qui vous inspire, les Pauvres soient toujours mieux aimés et servis et que Jésus-Christ soit honoré en leurs personnes»⁸⁰.

* * *

75. Jean-Paul II : 11 janvier 1980.

76. Jean-Paul II : 20 juin 1985.

77. Jean-Paul II : 27 mai 1991.

78. Jean-Paul II : Assemblée 1997.

79. Jean-Paul II : Assemblée 1997.

80. Jean-Paul II : 22 août 1997.

II. INTERVENTION DE SŒUR THEREZINHA REMONATTO (9 juillet 1998) :

LES FILLES DE LA CHARITÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL

Je suis ici en tant que Fille de la Charité, sœur de tant d'autres, et ensemble nous formons la Compagnie des Filles de la Charité.

Il m'incombe en ce moment, par délégation de Mère Elizondo, de participer à cette table ronde, mais toutes mes Compagnes sont prêtes à collaborer aux éclaircissements éventuels qui pourraient surgir.

Je remercie le Père Maloney pour son amabilité de nous avoir invitées à participer à cette Assemblée.

Selon les orientations reçues pour cette rencontre, je vous parlerai de notre identité de Fille de la Charité en tant que telle, de notre collaboration avec les autres groupes de la famille vincentienne et des défis et espérances vécus par la Compagnie.

1. Identité des Filles de la Charité

Toute famille bien constituée ressent de la satisfaction et éprouve la nécessité d'avoir à présenter ses origines, ses racines, et de faire mémoire de ses ancêtres, non par nostalgie, mais pour maintenir vivante et actuelle sa propre identité.

Nous sommes les troisièmes dans l'ordre des fondations, nous sommes arrivées après les Prêtres de la Mission. Nous avons un même Père très aimé, saint Vincent de Paul, et nous, Filles de la Charité, nous avons en plus une Mère, sainte Louise de Marillac. C'est à la fois un privilège et une responsabilité !

La Compagnie des Filles de la Charité, fondée le 29 novembre 1633 par saint Vincent et sainte Louise, est une Société de Vie Apostolique, approuvée par le Pape Clément IX, le 8 juin 1668.

La Fille de la Charité, membre constituant de cette Compagnie, est une servante des Pauvres, toujours prête à répondre aux appels du Seigneur, à n'importe quelle époque, à n'importe quel moment. Elle n'a pas de préférence pour les lieux, les tâches à accomplir. D'où :

– la caractéristique de notre Institut : «La Compagnie est missionnaire par nature»

(C. 2. 10) ;

– sa devise : «La Charité de Jésus-Christ crucifié nous presse» ;

– son esprit : «Les vertus d'humilité, de simplicité et de charité».

Les Constitutions retracent avec précision notre identité et le caractère universel de notre service : «Données à Dieu, en communauté de vie fraternelle, pour le service des Pauvres». «Toutes aux Pauvres». «En tout lieu».

Comment la Compagnie reflète-t-elle aujourd'hui le cœur et le visage des Fondateurs ?

Dispersée dans les cinq continents, présente dans 86 pays avec 82 Provinces, Vice-Provinces et Régions, établie en 2 793 Maisons, la Compagnie maintient vive la flamme de la Charité en vivant dans l'unité de l'esprit et la diversité de l'action.

Les 25 533 Filles de la Charité cherchent dans le service des Pauvres le sens et la raison d'être de leur vie et de leur vocation. Cette fidélité se réalise au prix d'une recherche continuelle de conversion et d'un retour aux sources, en ayant bien présente à l'esprit l'inculturation du charisme, dans l'aujourd'hui qu'elles vivent.

Le gouvernement général de la Compagnie est constitué par le Supérieur Général, la Supérieure Générale, le Directeur Général, 10 Conseillères, représentantes de nations et de cultures différentes. La Supérieure Générale et son Conseil résident à Paris.

2. Collaboration avec les autres groupes de la famille vincentienne

Dès la fondation de la Compagnie, il y eut collaboration des Filles de la Charité, pour le travail direct auprès des Pauvres malades, avec celles qu'on appelait à l'époque les Dames de la Charité.

Aujourd'hui, plus concrètement, les Filles de la Charité qui collaborent d'une manière habituelle avec les Pères et les Frères lazaristes, participent à divers groupes de la Famille Vincentienne :

les Jeunesses Mariales Vincentiennes

- par la structuration et l'organisation des Jeunesses Mariales Vincentiennes qui surgissent actuellement dans de nombreux pays ;
- par l'accompagnement et la formation des jeunes des «J.M.V.» nombreux surtout en Europe ;
- par l'élaboration d'écrits de caractère mariologique et autres ;
- par la présence aux Rencontres, Symposiums, Forums et Directions ;
- par une aide financière et des services, dans la promotion et les Rencontres de jeunes.

les autres branches de la Famille Vincentienne

- par la formation, l'orientation spirituelle et la réflexion pour la connaissance du Charisme Vincentien au niveau de nombreux groupes locaux ;
- par la préparation du «Jour d'oraison et réflexion» de la Famille Vincentienne ;
- par la traduction et la publication d'ouvrages, d'articles, de documents à caractère vincentien, comme instruments de formation et d'information ;
- par la participation et la collaboration effective à des cours de courte ou longue durée, en Congrès, Séminaires, Rencontres, Assemblées, dans le Groupe d'Étude Vincentienne du Centre Europe, dans les réunions, etc. ;
- par l'administration d'Œuvres, dont la Société de Saint Vincent de Paul ou l'A.I.C. sont propriétaires, et qui répondent à toutes sortes de pauvretés ;
- par la promotion de gestes concrets d'action et d'évangélisation avec les Pauvres. A la veille du Troisième Millénaire et de la prochaine célébration de l'Année de la Charité, naissent de nombreuses organisations avec la participation des Filles de la Charité et de nombreux membres de la Famille Vincentienne ;
- par la participation aux «Missions Populaires de Vacances» en collaboration en particulier avec les Prêtres de la Mission et les Séminaristes ;
- par l'accueil, la transmission du Message de Marie de 1830, et l'information sur les Fondateurs, à des groupes d'inspiration vincentienne à la rue du Bac à Paris.

3. Défis et espérances

Pour alimenter la flamme du document *Un feu nouveau*, la Compagnie a conscience qu'il est urgent d'accélérer le pas et d'être attentif aux appels des Pauvres, aujourd'hui, dans un monde multiculturel et en constante mutation.

Pour cela :

- Nous désirons que la Compagnie prenne conscience de plus en plus de son internationalité, et souhaitons l'aider à l'assumer. Nous pourrions alors répondre aux appels des Pauvres en envoyant des Sœurs dans les pays où la Compagnie n'est pas présente, ainsi que dans les Provinces en difficulté.
- Convaincues que nous servons le Christ dans les Pauvres et les Pauvres dans le Christ, nous désirons réviser régulièrement notre vie et notre service auprès des plus pauvres, en particulier des enfants, des jeunes, des femmes.
- En tant que Conseil Général, nous encourageons les Conseils Provinciaux à dynamiser les Communautés locales pour qu'elles soient de plus en plus Communautés de Foi, fraternelles, missionnaires, ouvertes, accueillantes.

Pour nous, Filles de la Charité, voici les signes les plus stimulants pour l'avenir :

- L'Église, la Compagnie et spécialement les Assemblées, nous invitent à ouvrir des horizons sur le chemin ascendant de la sainteté. Cependant, la Fille de la Charité a besoin d'aide dans ce processus de recherche personnelle et communautaire. Aujourd'hui, encore plus qu'hier, la Fille de la Charité est exigeante en ce qui concerne la formation spirituelle et aimerait en conséquence obtenir l'aide des Pères préparés à cette fin.
- Dans notre monde moderne, avec ses signes des temps tellement ambigus, ses valeurs et contre-valeurs, recherchons quels sont les appels de Dieu pour nous.
- En cette époque où l'on découvre le caractère protagoniste de la femme, avec son grand désir d'assumer le rôle qui lui revient dans la construction de la société, et dans la construction du règne de Dieu, la Fille de la Charité, comme femme et consacrée, désire être considérée et respectée dans ses valeurs potentielles féminines.
- Nous sommes ce que nous communiquons et témoignons. Dans un monde d'efficiency, de technique, d'informatique, cherchons à être signes de la tendresse et de la bonté de Dieu.
- Laissons percevoir au Pauvre du Troisième Millénaire que le prix du service que nous offrons est l'amour gratuit, désintéressé, respectueux, humble.
- En préparant l'Assemblée Générale des Filles de la Charité de 1997, nous avons étudié, réfléchi, prié, fait des recherches, pendant trois ans, sur le thème «L'inculturation du charisme dans un monde en mutation». Pour les six années suivantes, cette même Assemblée nous a offert un document intitulé *Un feu nouveau* qui contient des convictions et des engagements. Il nous revient à chacune de nous de donner des réponses neuves aux nouveaux défis de notre temps.

En conclusion : pour être fidèles à saint Vincent et à sainte Louise, nous, Filles de la Charité, devons être :

- des femmes de foi et d'oraison, vivant la radicalité du don à Dieu, dans le service des Pauvres ;
- des femmes sachant partager l'expérience de Dieu, vivant la communion dans le dialogue et l'écoute mutuelle ;
- des femmes créatives, solidaires, ouvertes, accueillantes ;
- des femmes semeuses de signes de vie et d'Espérance. (Cf. *Un Feu Nouveau*).

Nous voulons exprimer notre identité dans le monde et dans l'Église, à travers notre témoignage de vie et notre service réalisé avec humilité et simplicité, afin d'être porteuses de Dieu parmi les Pauvres.

*Lettre inédite
d'un ami de Saint Vincent de Paul*

Jean Coqueret¹ à Madame Goussault, à Angers²

Mercredi 8 juin 1633

Père Bernard Koch, c.m.

Cette lettre autographe signée se trouve aux Archives des Filles de la Charité à Paris, Recueil n° 7.1 : n° 1076. Le papier utilisé est une feuille écrite sur le recto, la suscription se trouve au verso. Photocopie communiquée aux Archives C.M. Paris : jeudi 10 septembre 1998. Le texte est sans alinéa et sans ponctuation. Il en a été ajouté pour faciliter la lecture. Le texte en a été ainsi modernisé.

1. Sur Jean Coqueret, voici la notice biographique parue en S. V. I, 1^{er} mars 1633, p. 190, note 2 : Jean Coqueret, docteur de Navarre, principal du collège des Grassins et supérieur des Carmélites déchaussées de France, ami de saint François de Sales, d'André Duval et de saint Vincent de Paul, avec qui il avait donné une mission à Villepreux en 1618, né à Pontoise en 1592, mort à Marseille le 7 octobre 1655. Saint Vincent le consulta avant d'introduire les vœux dans sa compagnie et l'invita aux conférences qui se tinrent à Saint-Lazare au sujet du jansénisme.
2. Sur Madame Goussault, voici la notice parue en S.V. I, p. 158, note 3 : Geneviève Fayet avait épousé en 1613 Antoine Goussault, seigneur de Souvigny, conseiller du roi et président en la Chambre des Comptes de Paris, et avait eu cinq enfants de son mariage. Veuve en 1631, elle se consacra avec un dévouement inlassable aux œuvres de charité. Elle eut la première idée d'une association de dames pour le soulagement des malades de l'Hôtel-Dieu et en fut la première supérieure. C'est grâce à elle que les Filles de la Charité furent appelées à l'hôpital d'Angers. Son nom revient sans cesse dans les lettres de saint Vincent à Louise de Marillac. Elle mourut dans l'exercice de la charité le 20 septembre 1639.

Cette lettre a sa place ici pour deux raisons : d'une part, Jean Coqueret était un grand ami de Monsieur Vincent, qu'il évoque ici ; nous avons donc un écho d'un contemporain.

D'autre part, le contenu s'insère bien dans les lettres de cette période entre Monsieur Vincent, sainte Louise et Madame Goussault. En particulier, il fait écho à la lettre 135 parue dans S.V. I, p. 191 à 195, de Madame Goussault à Monsieur Vincent, le 16 avril 1633, pour laquelle nous n'avons pas la réponse de Monsieur Vincent. C'est à une lettre semblable que celle-ci répond, si bien qu'elle peut nous donner une idée de ce que Monsieur Vincent a pu répondre... Elle complète tout l'ensemble de ces années, où nous voyons Madame Goussault visiter les Charités autour de Paris et bien plus loin.


Enfin, cette lettre de Jean Coqueret a un troisième intérêt : le contenu en est très théologique, -on reconnaît le docteur en Sorbonne-, et très profondément spirituel et apostolique. Il nous montre, comme les lettres de saint François de Sales, de saint Vincent, un directeur de conscience à l'œuvre (on ne sait pas qui était le Père spirituel de Madame Goussault, mais cette lettre-ci est une vraie lettre de direction). Il est important pour nous de saisir sur le vif la qualité du bouillon de culture spirituelle et apostolique que formaient ces disciples de François de Sales et de Bérulle, avec André Duval et bien d'autres.

Les éditeurs des auteurs spirituels ne publient que les lettres écrites par ceux-ci ou adressées à eux, ce qui fausse la perspective ; il est bon d'y joindre aussi, lorsqu'elles les mentionnent, celles de leurs amis entre eux. Monsieur Vincent n'est pas une lampe isolée éclairant seul une salle dans l'obscurité, il est l'une des nombreuses lumières de cette époque, qui savaient partager leurs expériences, leurs lectures et les inspirations reçues de l'Esprit de Dieu.

Verso

*A madame
Madame la présidente
Goussault
À Angers*

A madame

 *Madame la présidente
Goussault*

À Angers

Recto

«Madame,

Vous m'obligez extrêmement par votre Charité de me vouloir procurer tant et de si bonnes occasions de travailler pour notre bon Dieu en Anjou³. Je crois que par la grâce de Dieu vous avez mû beaucoup d'âmes à se convertir, lesquelles peut-être très difficilement eussent rencontré des moyens très faciles et très efficaces de leur salut si vous ne les eussiez aidées⁴. La gloire en soit à Dieu, car comme il est lui seul le principe de tout le bien, il en doit être aussi lui seul la fin. Je vous supplie de croire, Madame, que je suis assez mortifié de ne pas travailler en ce pays (lequel semble prendre nouvelle face et semble connaître celui que dans une très grande ignorance et inadvertance ils adoraient), pour beaucoup de raisons qui en tout autre temps m'y auraient ravi. L'impossibilité m'arrête et me console tout ensemble, laquelle me retenant ici où Dieu est aussi bien qu'en Anjou me fait contenter du travail que la vocation me donne. Il est vrai que j'estime beaucoup ce que vous faites et ce que vous faites faire, tant parce que vous donnez des nouvelles impressions et lumières de Dieu, lesquelles demeureront longtemps et comme j'espère toujours, qu'à cause que vous ne perdez pas un moment sans gagner quelque chose de grand, mais ici, outre que ce que nous faisons ne dure pas, nous passons beaucoup de journées sans rien faire⁵. Je reviens toujours là, que nous devons demeurer où Dieu nous place et attendre qu'il nous en retire par l'obéissance⁶.

Je ne me souviens point de vous avoir promis d'aller en Anjou, ou si je l'ai fait, je croyais que votre voyage ne dût être que vers les vacances⁷. Je remercie Dieu de tout mon cœur des grâces qu'il vous fait de vous donner et la santé corporelle, laquelle je vous supplie très humblement conserver, et de vous avoir donné tant de crédit parmi toute cette province. O Madame, qu'il fait bon se donner à Dieu sans réserve car on fait des merveilles quand on est à lui et quand on travaille par lui

3. La suscription porte «Aniers», le «j» étant alors souvent écrit «i». Il écrit de même «Aniou». Aujourd'hui, on écrit Angers et Anjou.

4. Cette phrase sur l'apostolat de Madame Goussault est probablement l'écho du récit qu'elle en aura fait dans sa lettre, qui devait ressembler au long rapport envoyé à Monsieur Vincent le 16 avril sur son périple, par Orléans jusqu'à Angers. Lire spécialement en S. V. I, p. 194-195, son sermon devant cent personnes à Angers, à l'hospice des Pauvres Renfermés (erreur de lecture en S. V. I, p. 194, corrigée par Monsieur Coste lui-même sur son exemplaire). Sa lettre à Monsieur Coqueret devait être du même genre, à la fois passionnée, enthousiaste, avec l'apparence de se vanter, mais tout de même ouverte à l'humilité. Nous n'avons pas le calendrier des déplacements de Madame Goussault, mais ces deux lettres montrent qu'elle est restée longtemps en Anjou : arrivée à Angers le vendredi 8 avril (ibid. : p. 194 et 196), elle y était encore milieu ou fin mai (nous ignorons quand Monsieur Coqueret a reçu sa lettre, et quand elle l'avait écrite).

5. Monsieur Coqueret semble à la fois apprécier ce que Madame Goussault lui rapporte de ses activités, mais craindre un peu de complaisance en elle-même, et cette dernière phrase n'est-elle pas pleine d'humour, en vue de la ramener gentiment à un peu d'humilité et de simplicité.

6. Voici une phrase qu'on croirait signée de Monsieur Vincent. Nous allons en trouver d'autres.

7. Vacances : vacances, c'est-à-dire «vers juillet».

et pour lui⁸. Que vous êtes obligée à Dieu qui se sert de vous pour sa gloire et pour lui procurer de l'honneur, grâce laquelle il ne fait pas à des Reines et princesses⁹ ; continuez car vous emplirez le ciel d'un nombre innombrable d'âmes lesquelles eussent été incertaines de leur salut¹⁰. Vous aurez une grande récompense dans le ciel.

Mais à propos de récompense, les lettres qu'on vous a écrites en dernier vous auront donné la connaissance de ce qui est arrivé à Monsieur le Bossu¹¹ et le hasard de votre argent. C'est une affliction qui vous arrive au même temps que vous travaillez pour Dieu : voilà la récompense qu'il vous envoie, car il vous dit comme il disait à Ananias de saint Paul qu'il devait être un vase d'élection et qu'il lui ferait connaître combien il devait souffrir pour lui¹² ; ce serait pour tempérer les joies et contentemens que vous recevez, si vous ne méprisiez les biens du monde ; et en effet si vous y perdez quelque chose, outre que vous regagnerez d'ailleurs même temporellement, vous ferez acquisition d'âmes pour l'éternité et de plusieurs, la moins parfaite desquelles vaut plus que tout le monde, puisque Notre Seigneur a donné son sang [pour]¹³ elle.

Si je ne croyais que notre cher Monsieur Vincent ne¹⁴ manque pas de vous prier que vous n'entrepreniez pas sur votre santé, je vous supplierais¹⁵ de vous conserver pour longtemps afin de travailler plusieurs fois pour une, le bien qui est communiqué tout à la fois n'est pas si grand que quand il s'épanche plusieurs fois. La pratique des vertus intérieures que vous faites avec vos disciples animés par icelles gagne les âmes à Dieu. Je vous assure Madame puisque je ne peux pas contribuer à vos exercices et à la conversion de tant d'âmes immédiatement, je tâcherai de le faire par mes prières. Si je ne touche pas

8. Voici le connaiseur de saint Paul et le théologien de la grâce : nous avons à travailler pour Dieu, mais nos propres forces n'y peuvent atteindre : C'est Dieu qui travaille en nous et par nous, et donc nous travaillons par lui.

9. On trouve des passages semblables dans les entretiens aux Filles de la Charité, avec la même image.

10. Ici nous sentons non seulement le théologien, mais le pasteur, qui connaît la grande préoccupation de ces siècles : le salut éternel. Question terrible, à laquelle, forçant les termes de saint Augustin, les calvinistes ont répondu par une dure théorie de la prédestination. Question à laquelle en ces années sont attelés des théologiens de Louvain, dont un certain Cornélius Jansen, qui deviendra évêque d'Ypres et dont l'énorme livre Augustinus paraîtra après sa mort, en 1641, avec son nom latinisé en Jansénius ; lui aussi durcit la doctrine de la prédestination, suivi en France par son ami Saint-Cyran, puis Antoine Arnauld. Question enfin qui pousse Monsieur Vincent -et Madame Goussault et tant d'autres- non à faire des théories sur la prédestination, mais à catéchiser le pauvre peuple.

11. Serait-il parent avec Sœur Marguerite Bossu (S. V. IX, p. 540) ? ou avec le bénédictin Jacques Le Bossu, lui aussi docteur en Sorbonne (présent au début des débats sur le jansénisme mais qui n'y participera pas : Jacques M. Grès-Gayer, Le Jansénisme en Sorbonne ; Klincksieck 1996, pp. 15 -dates inexactes- et 107) ? A moins qu'il ne s'agisse de celui-ci, qu'il nommerait "Monsieur" ou lieu de «Père».

12. Il avait d'abord écrit «cette peine vous», qu'il a aussitôt barré pour continuer : «ce seroit...».

13. [pour] avait été oublié et fut ajouté à la relecture, en interligne, ce que marquent les petits traits.

14. Il avait commencé «que Monsieur Vincent v» et a aussitôt écrit le «n» de «ne» sur le «v».

15. Sic. Il semble que cette graphie inhabituelle s'explique par l'interversion du «i» et du «r» : «supliriois».

les orgues pour faire résonner les effets admirables de la grâce de Dieu, je tâcherai de prier le St Esprit qu'il envoie le vent impétueux, puissant et efficace de ses inspirations et pour vous augmenter et conserver vos intentions dans leur pureté, votre charité dans son étendue et votre humilité dedans l'imitation parfaite de Notre Seigneur, dans le dessein qu'il avait de plaire seulement à son Père en la conversion des âmes, faisant non sa volonté mais celle de celui qui l'avait envoyé, n'entreprenant, ne poursuivant et ne finissant rien que par le mouvement et motif de cette suprême volonté¹⁶, attribuant toutes nos actions et les effets d'icelles à la seule grâce de Dieu. Priez le, Madame, s'il vous plaît, qu'il vous fasse dégoutter [sur nous]¹⁷ quelques gouttes des pluies et torrents de grâces qu'il fait pleuvoir¹⁸ sur vous et sur tous les vôtres ; et je vous assure que je serai toute ma vie,

*Madame Votre très humble serviteur
J. Coqueret*

<de sa main, en marge gauche peu avant la finale :>

«de Paris ce 8 juin 1633»

16. On croirait lire saint Vincent ; voir sa conférence aux Missionnaires le 13 décembre 1658 : S. V. XII ?, 108-109 : «Mais qu'est-ce que l'esprit de Notre Seigneur ? C'est un esprit de parfaite charité, rempli d'une merveilleuse estime de la divinité et d'un désir infini de l'honorer dignement, une connaissance des grandeurs de son Père pour les admirer et les extoller [exalter] incessamment. Il en a une si grande estime qu'il lui faisait hommage de toutes les choses qui étaient en sa personne sacrée et qui en sortaient ; il lui attribuait tout ; il ne voulait pas dire que sa doctrine fût sa doctrine, mais il la référerait au Père : "Doctrina mea non est mea, sed ejus qui misit me Patris". [Ma doctrine n'est pas de moi, mais de Celui qui m'a envoyé, le Père] (Jean 7, 16).

[...] Voilà une description de l'esprit de Notre-Seigneur, duquel nous devons être revêtus, qui est, en un mot, d'avoir toujours une grande estime et un grand amour pour Dieu. Il en était si plein qu'il ne faisait rien de par lui-même, ni pour se satisfaire : "Quae placita sunt ei facio semper" [Ce qui lui plaît, je le fais toujours] (Jean 8, 29) ; "je fais toujours la volonté de mon Père, je fais toujours les actions et les œuvres qui lui sont agréables"».

17. Ces deux mots sont ajoutés en interligne.

18. Il avait ajouté au-dessus, en interligne, «à verse», puis l'a barré.

Provinces de L'Europe du Nord

La Communauté Vincentienne Européenne

Dans les *Échos de la Compagnie*, juin 1996, p. 234-236, nous vous faisons part avec joie des débuts de notre expérience, à Bruxelles, d'une Communauté Vincentienne Européenne (CVE). Expérience souhaitée et décidée par huit Visitatrices de l'Europe du Nord dès 1993, réalisée en novembre 1995, avec un double objectif :

- créer une communauté locale formée de Sœurs de différentes Provinces d'Europe,
- mettre cette communauté au service des réfugiés.

Prévue au départ pour trois ans au moins, évaluée régulièrement avec les quatre Visitatrices concernées, cette expérience s'est révélée extrêmement positive. Cependant, au grand regret de toutes, il ne sera pas possible de la poursuivre au-delà des trois ans prévus. Vu la pauvreté de nos Provinces, la CVE a été dissoute et nous avons regagné nos Provinces respectives le 30 juin 1998.

Il n'a pas été facile de prendre une telle décision. Lors de notre dernière rencontre avec les Visitatrices, nous avons tenu à évaluer ce qui a été signifiant pour nous dans cette expérience aux points de vue personnel, communautaire et pour la mission.

Point de vue personnel

Toute expérience missionnaire, même vécue dans les limites de notre petite Europe, comporte une part de déracinement, de rupture de relations, de dépendance, un dépouillement qui est l'aspect «Vendredi-Saint» du message que nous désirons annoncer. Chacune à notre manière, nous avons vécu ce «passage», comme aussi la lumière pascale où il nous a fait déboucher : l'obligation de situer de mieux en mieux notre vie dans l'axe de la foi.

Point de vue communautaire

Nous avons découvert toute la richesse d'une communauté interculturelle, une fois dépassées les premières difficultés : compréhension et acceptation mutuelles, réactions différentes devant les événements, éducation, loisirs... Un seul obstacle n'a pas été totalement surmonté : celui de la langue, dont il n'avait pas été prévu au départ quelle serait celle parlée à la communauté. Richesse aussi de découvrir la Province de Belgique qui nous a ouvert ses portes pendant ces trois ans.

Pour les Visitatrices, l'expérience a comporté également de nombreux aspects positifs qui ne disparaîtront pas avec elle : intensification des relations entre les Provinces, meilleure connaissance des réalités vécues, nouvelles solidarités.

Point de vue de la mission

Nous avons acquis une connaissance nouvelle et bien concrète du problème des réfugiés en Europe. Nous avons pu collaborer avec d'autres organismes œuvrant dans ce domaine, soit au niveau local, soit avec la Caritas Internationale. Accompagnement des réfugiés dans le cadre d'une aumônerie de prison. Nombreuses visites à domicile. Avec la Société de Saint-Vincent de Paul, création de l'«Olivier», service social et juridique ouvert aux candidats à l'asile, aux réfugiés reconnus ou rejetés dans l'illégalité, provenant de tous les horizons : Afrique Noire ou Afrique du Nord, Asie (Arménie, Iran...), Europe de l'Est (Russie, ex-Yougoslavie...), Amérique Latine... La semence plantée en terre produit déjà son fruit et le tout jeune «Olivier» poursuivra sa croissance sous la responsabilité de la Société de Saint-Vincent de Paul.

C'est donc à un nouveau détachement que nous sommes appelées au moment de mettre le point final à la CVE. Notre plus grande joie serait que cette expérience soit contagieuse, et donne à d'autres Provinces l'envie et l'audace de la tenter à leur tour sous d'autres formes.

Pour la CVE :
Sœur Bernadette PORTE
Fille de la Charité

Province du Mexique
Auprès des Indiens de la Sierra de Chihuahua

Sœur Julia CHAVEZ
Fille de la Charité



J'étais encore au Séminaire lorsque j'ai demandé à être envoyée en mission Ad Gentes. Je souhaitais aller en Afrique. Mère Chiron m'a répondu en m'invitant à rester disponible pour la Mission dans mon propre pays.

J'ai dû attendre dix ans. Finalement, j'ai été envoyée auprès des Tarahumaras, Indiens de la Sierra de Chihuahua. On estime qu'ils sont environ 70 000 autochtones dispersés dans la région des montagnes et des précipices. Ce sont des gens qui, d'une façon générale, sont méprisés, marginalisés, exploités. Quand ils se présentent dans les hôpitaux du Gouvernement, ils sont négligés, laissés de côté à cause de leur pauvreté, de leur langue et de leur culture différentes de celles du pays.

Au milieu des Indiens, j'ai vécu deux expériences très fortes : l'une à la Clinique «Santa Teresita», l'autre dans une insertion à San José del Pinal.

A la Clinique «Santa Teresita», je suis restée durant dix ans, travaillant avec sept Sœurs, six médecins, des infirmières et des élèves-infirmières, ainsi qu'avec des Indiennes Tarahumaras à la fois aides-soignantes et interprètes. De toute la Sierra nous arrivaient les malades : adultes et enfants atteints de tuberculose, d'amibiase, de maladies respiratoires, d'anémie, de malnutrition au deuxième ou

troisième degré, etc. Notre clinique se situe par rapport à sa classification au deuxième niveau, ce qui signifie qu'on y dispense des soins infirmiers et qu'on y assure les accouchements. Lorsqu'une intervention chirurgicale ou des soins spécifiques s'avèrent nécessaires, nous transférons les malades dans les hôpitaux de Chihuahua. En cas de décès, nous ramenons les corps dans les localités d'origine. Sur la demande expresse des Indiens, nous allons aussi chercher les malades chez eux.

Le dimanche, nous nous rendons dans les groupes ou centres de réunions des Tarahumaras, accompagnées des malades guéris, et au retour, nous ramenons avec nous de nouveaux malades. Au cours de ces rencontres qui se poursuivent dans la nuit et occupent une partie de la journée du lundi, ont lieu la catéchèse, des célébrations de para-liturgie, l'écoute de la Parole des autorités indigènes, des danses. D'une manière générale, nous participons à tout ce qui fait la vie des Indiens, souffrant avec eux la faim, le froid, la fatigue, partageant avec eux la nourriture et la boisson, la joie et l'amitié. Tout cela se vit dans une grande fraternité, dans l'harmonie avec Dieu, la Nature et la Communauté.



Petite halte avant le commencement des rencontres

Ma deuxième mission auprès des Indiens se situe à San José del Pinal dans la Basse Tarahumara. Cette insertion ne s'est pas faite sans difficultés. Pour atteindre les lieux, il a fallu faire cinq heures de marche à pied, apprendre et se familiariser avec une autre langue, une autre culture.

Lors de notre première visite, nous avons demandé aux indigènes ce qu'ils souhaitaient que nous fassions. Ils nous ont répondu qu'ils désiraient que nous nous occupions des malades, de la formation des responsables des premiers soins, de la Parole de Dieu et que nous les aidions pour la construction de leur chapelle. Petit à petit, ils nous ont permis de participer à tout ce qui faisait leur vie : célébrations, rites, fêtes, accompagnement des défunts, travaux communautaires tels que : aider aux semailles, enlever la mauvaise herbe qui pousse avec le maïs, etc.

Au cours de ma mission Ad Gentes dans les deux lieux, les Indiens ont été vraiment mes Maîtres et Seigneurs parce que, par leur vie, ils m'ont appris à vivre une relation ininterrompue avec le Seigneur, le Cosmos et la Communauté. Ils m'ont aussi appris à accueillir et à m'occuper de chaque personne, à partager sans accumuler, à commander tout en obéissant, à être solidaire des autres dans leurs peines et dans leurs joies, à agir à partir de la Communauté et non individuellement.

Je ne puis que rendre grâce au Seigneur pour le don de la vocation sans laquelle je n'aurais jamais connu ses préférés, ni reçu leur enseignement et leur affection. Celle-ci m'invite à quitter mes sécurités pour aller vers les plus pauvres, les plus marginalisés, dans la direction tracée par nos Fondateurs et nos Premières Sœurs.

Sœur Julia CHAVEZ
Fille de la Charité

Province de France
En mission jusqu'au bout de la vie
(L'ÊTRE et le FAIRE)

Sœur Marie-José HAZARD
Fille de la Charité



Il est une expression bien connue des Filles de Monsieur Vincent : **Mourir les armes à la main** (Coste VIII, 252 et XI, 413). Vrai cheval de bataille, c'est le mot, enfourché par de nombreuses générations, pour reculer les limites du raisonnable.

Mais un jour, c'était le 2 février 1993, une lettre circulaire de Mère Elizondo, toujours attentive à ses filles «aînées», va redonner tout son sens missionnaire à cette interprétation par trop guerrière !

«Nous sommes sûres, disait-elle, de mourir les armes à la main, avec les armes que le Seigneur voudra bien placer entre nos mains : le service, la prière, la maladie, les limitations de l'âge, l'inaction... ». Rassérénées, les Filles de la Charité ont alors réalisé qu'être servante n'était pas un emploi, mais un état qui pouvait se vivre en toutes positions : debout, assise ou couchée, et jusque dans l'Éternité.

Foyers, maisons de retraite, foyers-logements

Il est vrai que la Compagnie, en France, avait bien besoin de cette forte conviction pour ne pas «rendre les armes» devant les prévisions. Quelques chiffres éloquents : sur les 1 906 Sœurs recensées l'an dernier, 68 % avaient plus de soixante-dix ans, 39 % plus de quatre-vingts ans et seulement 4 % moins de cinquante ans !

Même si l'espérance de vie s'allonge de plus en plus, et même si le psalmiste doit revoir sa copie sur l'exploit des quatre-vingts ans, la réalité n'en est pas moins là, et la relève ne se fait pas.

Pour les responsables, la question est posée. Quelle réponse y apporter ?

Chacune des six Provinces de France y a pourvu selon ses moyens et selon ses besoins. En général un choix est offert aux Sœurs à la «reposance», selon ce joli mot d'antan, à discrète résonance.

Quelques communautés peuvent et veulent garder leurs aînées... C'est le meilleur choix, mais il est rare et pour bien des raisons !

Ensuite, il y a les Foyers, réservés aux seules Sœurs âgées. De gestion entièrement privée, ils sont dirigés par les Filles de la Charité, mais, nécessité oblige, ils font appel de plus en plus souvent à du personnel laïque : soignants et hôteliers, et l'on ne peut que s'émerveiller de leur esprit de charité, charité dont personne n'a le monopole.

Il y a aussi les Maisons de Retraite, accueillant à la fois une Communauté de «Sœurs» et des résidents laïques. Ces établissements sont agréés et financés par les départements, avec possibilité de prise en charge par l'Aide Sociale pour les retraites les plus «modestes», dont celles des Filles de la Charité.

La Sécurité Sociale intervient pour le secteur médicalisé, option préférentielle pour ces Maisons, afin qu'elles puissent accompagner jusqu'au bout de la vie toutes celles qui ont choisi d'y habiter.

Pour la plupart, elles sont maintenant dirigées par des laïques et beaucoup sont gérées par des Associations, la Compagnie restant très vigilante quant au choix des partenaires, soucieuse de passer l'esprit en même temps que la main, et toujours attentive aux plus démunis.

Il est à noter que plusieurs de ces Maisons et Foyers ont ouvert portes et fenêtres sur «l'étranger», soit en créant des activités de Service à Domicile : Aide Ménagère, Portage de repas, Soins infirmiers ; soit en diversifiant son projet missionnaire, par l'accueil de groupes, ou l'accueil de Sœurs au repos.

Enfin, et pour mémoire, il y a le Foyer-Logement, fort peu utilisé en fait, car présentant deux inconvénients majeurs : la précarité liée à l'autonomie des personnes et la difficulté de vivre «la Communauté».

Proposée ou imposée, la décision est souvent prise en fonction de l'état physique ou psychique de l'intéressée... sans compter l'aspect économique !

Un lieu de vie

Certaines Sœurs, en toute lucidité et sérénité, n'attendent pas l'entrée en dépendance pour franchir le pas, conscientes qu'il est plus facile alors pour elle de *s'adapter* et à la Communauté de *l'adopter*.

Quel que soit le lieu choisi, l'important c'est qu'il soit «lieu de vie» où s'ajoute de la vie aux années et pas seulement des années à la vie. Une vie vécue dans ses quatre dimensions, celles du *Corps*, du *Cœur*, de l'*Esprit* et de l'*Âme*.

Pour lui assurer à ce **Corps**, usé, malade ou handicapé, un repos bien mérité et des soins appropriés, la Compagnie a beaucoup investi dans ses Maisons et Foyers, tant pour le confort et la sécurité que pour l'animation et la convivialité.

Il est un adage, souvent répété, depuis les origines : «Le bon esprit est au fond des marmites»... et puis comme chacun sait : pour avoir chaud au cœur, il faut avoir chaud aux pieds ! Est-il nécessaire d'insister ?...

...Et pour ce **Cœur**, justement, s'il veut battre jusqu'à bout de souffle pour son Seigneur et ses Maîtres, il doit s'abandonner aux mains de la tendresse et s'entraîner au rythme de la *mutualité*, encore un beau mot du passé, fleuron de la Communauté.

Monsieur Vincent aimait l'employer et Mademoiselle (Louise de Marillac) l'exercer, cette entraide *mutuelle*, cette compassion fraternelle du Royaume anticipé.

A celles qui voient mal et n'entendent pas bien, il y a l'écho d'une voix forte et aimable ou le prêt de «lunettes d'appoint» !

A celles qui trébuchent au sol ou se perdent en chemin, il y a le Nord d'une aimable boussole ou la *monture* d'un Bon Samaritain.

A celles qui partent les premières vers les Demeures du Père, il y a la présence des «compagnes d'humanité» et le SOS-Prière de la Communauté.

La quatrième dimension

Quant à l'**esprit**, avec minuscule, il a besoin lui aussi de s'alimenter à d'autres nourritures que celles d'une table bien garnie. Une des craintes du grand âge étant les courants d'air, le regard ne se risque plus au-dehors et l'oreille ne se tend plus qu'au-dedans, alors, comme il faut bien passer le temps, il trouve, cet esprit, de conviviales distractions : ateliers et jeux de tous styles, d'avant-garde ou rétro, aide-mémoire ou bon temps ; échanges et partages en tous genres : création - information, Bonne Nouvelle ou «inculturation»...

Enfin tout l'arsenal de saines et saintes occupations pour combattre efficacement l'ennui, la solitude et le désœuvrement.

Mais est-ce cela seulement que le Seigneur attend de celles qui ont enfin le temps ?

Être «branchée», pour une Fille de la Charité, ce n'est pas parier sur la *Modernité*, c'est miser sur la *Fidélité* à la parole donnée, à la Parole incarnée. Bref, se tenir au courant... de l'air du temps ! Savoir interpréter les signes, météo d'Évangile, pour entendre les cris, les rires et les pleurs des hommes de la terre, en mal d'amour et en panne de Sens. Garder au bout du fil ou de la plume les liens tissés jadis avec les amis, les pauvres et les petits, en droite ligne avec la *quatrième dimension*...

...Celle de l'Âme qui «sopire et languit après Toi». *Ô Maître, ta moisson est toujours abondante et tes ouvriers sont bien vieux !*

C'est le coup au cœur qui affligent les «inutiles» de l'inaction.

C'est la blessure à l'âme qu'infligent les limites de ses prisons.

Être... prière

Que faire alors lorsqu'il n'y a plus rien... à faire ?

Et le Maître répond : être... *prière*.

La prière qui, après avoir été porteuse de l'activité missionnaire, devient en elle-même un acte porteur d'autres missionnaires, une prière *active* qui charge sur son dos, comme la hotte des premières Sœurs «le poids et la douleur des Pauvres».

Mystère insondable de la «Communion des saints», merveilleuse consolation d'une Foi chevillée au corps, pont suspendu entre l'*Action* et la *Contemplation*.

Une petite phrase, glanée quelque part, d'un auteur inconnu, appelle à l'humilité : «Chacun d'entre nous a, dans sa vie, des pages qu'il ne connaît pas, écrites par la main des autres».

D'Isaïe à Paul, de Claudel à Péguy, tous ont décrit à leur manière ce phénomène des *Vases communicants*, où le trop plein de l'un se déverse dans l'autre. En version moderne, cela donne la Solidarité... valable jusqu'à la *Mort* même, si l'on en croit Bernanos.

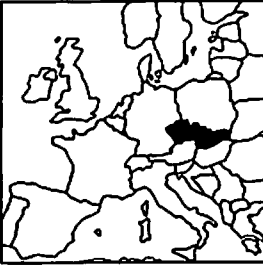
Dans le «Dialogue des Carmélites», en effet, il prête à la jeune Sœur Constance cette réponse étonnante : «On ne meurt pas chacun pour soi, mais les uns pour les autres ou même... les uns à la place des autres... Qui sait ?...».

La véritable richesse de l'Église, c'est sa sainteté cachée. Le vrai trésor des Filles de la Charité, c'est la «Source cachée des Sœurs aînées, vigueur de la Compagnie par la Prière et par l'Offrande».

Sœur Marie-José HAZARD
Fille de la Charité

Province de Slovaquie
Auprès des pauvres à Košice

Sœur Helena HORVATHOVA
Fille de la Charité



Je travaille à Košice, une des plus grandes villes (environ 300 000 habitants), située à l'est de la Slovaquie, près de l'Ukraine. Ma communauté comporte trente-cinq Sœurs auxquelles il faut ajouter quatre postulantes et trois aspirantes. A Košice est établie également une communauté de Lazaristes avec un noviciat.

Malgré sa richesse historique, culturelle et industrielle, notre ville renferme beaucoup de pauvreté matérielle et spirituelle. On y trouve des familles brisées, un fort pourcentage de délinquance juvénile, des vieillards vivant dans un grand isolement, etc. De nombreuses Congrégations religieuses aident ces pauvres selon leur charisme propre, et pour notre part, nous essayons de le faire selon l'esprit de saint Vincent.

Notre service s'étend à ceux qui nous sont les plus proches. Dans l'arrondissement de Košice Sud, où nous vivons, il y a le plus grand nombre de **personnes âgées de la ville**. Ce sont donc elles qui sont nos premiers pauvres, après les Sœurs aînées et malades de notre propre communauté.

En tant que communauté, nous sommes responsables du **service à domicile** en collaboration avec des laïcs. Deux de nos Sœurs travaillent au bureau d'entraide. Elles reçoivent les demandes et assurent la coordination du service.

Les demandes nous viennent de personnes abandonnées ou sans enfants, âgées et malades, qui ne sont plus capables de faire face à leurs besoins les plus élémentaires. En général, nous les aidons à faire leur toilette, le ménage, les achats, nous leur procurons les médicaments ainsi que le repas chaud qui, si elles le souhaitent, est apporté directement chez elles. Une équipe de quarante personnes s'occupe ainsi d'environ deux cents pauvres par jour.

Notre service à domicile est réalisé en étroite collaboration avec un **centre d'accueil** que nous appelons «**SOS**». Il s'agit d'une maison pour des séjours de courte durée où nous accueillons les personnes qui ne peuvent plus rester chez elles parce qu'elles ne peuvent plus se suffire à elles-mêmes et qu'elles n'ont personne pour s'occuper d'elles. C'est dans cette maison qu'elles attendent leur admission dans une maison de retraite. En général, la durée de séjour est de quelques semaines ou de quelques mois, mais nous avons déjà eu des cas où les pauvres sont restés toute une année. La capacité d'accueil étant de seize lits, nous accueillons quelque soixante-dix personnes par an. Nous travaillons par équipe de six Sœurs infirmières assurant ainsi un service continu. Nous sommes aidées par des volontaires, surtout des Dames de Charité, des jeunes des groupes des Jeunesses Mariales, de nos aspirantes et postulantes et de nos Frères Lazaristes. Un médecin vient régulièrement et répond à des soins médicaux plus spécifiques. Les pauvres accueillis à «**SOS**» ont la possibilité de recevoir des visites de leur famille ou d'amis. C'est à ces occasions que nous pouvons nous rendre compte de leur souffrance par suite de l'éclatement des familles et de la grande solitude dans laquelle ils vivent. Nous mettons aussi l'accent sur le service spirituel. Nombreux sont ceux qui, après trente ou quarante ans d'abandon de toute pratique religieuse, se rapprochent de Dieu et reçoivent à nouveau les sacrements. Il nous est arrivé plusieurs fois que, peu de temps après avoir reçu les sacrements, ils mouraient. Nous avons donc la possibilité de les préparer pour leur «grand voyage». Dans ce service spirituel, nous sommes très bien aidées, surtout pendant les vacances, par nos Frères Lazaristes, les séminaristes, qui, entre autres, apportent à nos pauvres l'Eucharistie.

En plus du service à «**SOS**», qui est notre service principal, les Sœurs de notre communauté s'occupent des enfants et des jeunes, principalement dans le cadre de l'**Association des Jeunesses Mariales**. Depuis 1996, nous avons deux groupes en dehors de Košice. En 1997 a eu lieu la fondation d'un troisième groupe à Košice même. Actuellement, nous avons quatre-vingts membres qui se rencontrent pour prier et réfléchir ensemble deux fois par mois avec une de nos Sœurs. Une fois par an, ils font une retraite spirituelle de trois jours, durant laquelle ils ont la possibilité de faire connaissance avec d'autres membres de l'Association de toute la Slovaquie. Les membres des Jeunesses Mariales participent à la vie de la paroisse en préparant des activités diverses : des veillées de prières, des chants, des excursions, etc. Ils s'efforcent de mener une vie irréprochable pour pouvoir évangéliser par le témoignage de leur vie. Ils ont demandé à participer au

service des personnes âgées et malades. Ils aiment ce travail qu'ils qualifient d'«école de vie». La Sœur leur apprend à assumer leur responsabilité, et à leur tour, les membres les plus âgés éduquent les plus jeunes. De ces groupes surgissent aussi de nouvelles vocations. En ce moment, nous avons trois aspirantes qui en sont issues.

Comme à l'est de la Slovaquie, il existe un très grand nombre de **Tziganes**, les Sœurs, en collaboration avec des Pères Lazaristes, ont commencé en 1995 l'apostolat auprès de cette couche de la population. Les Sœurs font le catéchisme et les Pères ont introduit les «messes des Tziganes» à deux ou trois semaines d'intervalle. Au début, les Tziganes venaient nombreux, mais petit à petit leur nombre a diminué, et maintenant, il reste seulement les véritables «amis de Dieu». Ils forment un groupe de trente à quarante Tziganes ayant le courage de suivre le Christ malgré l'incompréhension des autres. Ils vont à l'église, ils communient et sont comme le levain parmi les «leurs». L'un d'eux a même été l'initiateur de la Société de Saint-Vincent de Paul, et ce groupe est vraiment très efficace. Une fois par an est organisé le pèlerinage des Tziganes à Gaboltov -lieu de pèlerinage marial- auquel participent aussi les prêtres et les Sœurs d'origine tzigane et même les Tziganes de l'étranger.

Une de nos Sœurs collabore aussi avec l'équipe des Dames de la Charité. Elles sont onze à se rencontrer régulièrement dans notre maison pour partager leurs expériences, leurs connaissances, et aussi pour s'encourager mutuellement. Leur champ d'apostolat touche les prisonniers, les aveugles, les vieillards placés à «SOS» ou d'autres se trouvant dans la ville. Elles exercent aussi un apostolat parmi les jeunes employés d'une banque et ont pris en charge l'animation de la liturgie et la décoration d'une église paroissiale et d'une chapelle dans un hôpital.

Ces derniers temps a surgi une nouvelle forme de pauvreté : les **sans-abri**. Leur nombre augmente de jour en jour. Les institutions ecclésiales se sont mobilisées pour les secourir. Ces personnes sonnent aussi à notre porte. Selon nos possibilités, nous leur donnons du potage et du pain, exceptionnellement des vêtements.

Nous sommes conscientes que nous ne pouvons pas secourir tous les pauvres et faire face à toutes les pauvretés. De plus, notre expérience nous fait dire qu'il ne suffit pas de servir, mais qu'il faut le faire avec cœur, car ce service est exigeant.

Saint Vincent nous rappelle que nous ne pouvons mieux assurer notre bonheur éternel qu'en vivant et en mourant au service des pauvres, entre les bras de la Providence et dans un renoncement continu à nous-mêmes pour suivre Jésus-Christ.

Sœur Helena HORVATHOVA
Fille de la Charité

La mystique des pauvres

Père Giuseppe TOSCANI, c.m.

Lorsque Vincent déchira, au beau milieu de la vie, le voile qui le séparait de la lumière, comme Jean, "il vit et il crut". Parmi les différentes voies possibles qui se présentèrent à lui, il a choisi la plus escarpée et la plus directe, la voie de l'amour qui passe à travers l'amour du frère.

Saint Vincent eut la révélation de l'état du Christ tel qu'Il est encore présent et qu'Il œuvre sur terre, et il eut la grâce d'adhérer à Lui pour incarner sa miséricorde divine dans le chaos de tous les déchirements provoqués par la haine.

C'est sur l'Amour que nous sommes modelés. L'«adhérence» est la modalité de la conformation. L'Amour du Christ qui s'émeut de la misère de l'homme, renonce à sa gloire et se met en situation extrême d'immolation avec une charité délicate et empressée. Adhérer au Christ devient, en nous «transfusion» de son être même. Aimer le Christ signifie, aimer comme le Christ. L'adhérence au Christ scelle l'union définitive avec Dieu et une juste proximité avec tous les hommes.

Quant au service des pauvres, l'amour en est la base, le service est son fruit. Vincent n'est pas un opérateur ou un organisateur : c'est un mystique qui, parvenu à l'extase, est devenu prisonnier du mystère qui lui a été dévoilé. Il voit vraiment Dieu quand il affirme la présence du Christ dans les pauvres. Il est donc prisonnier de cette découverte. C'est une contagion : l'amour cherche une «compagnie», voilà le secret de ses fondations. Les dépositaires de cet amour, les pauvres, deviennent à leur tour, le signe le plus important de l'Amour. Qui les aime et les accueille est sauvé. Quant aux pauvres, ils font descendre la prédilection divine sur ceux qui les rencontrent et qui les servent.

La mystique des pauvres par le Père Giuseppe TOSCANI, c.m. Editions Saint-Paul, 1998, 168 pages, 95 F.

Bulletin Mensuel des Filles de la Charité
de Saint Vincent de Paul

Abonnement : 220 F par an

140, rue du Bac - 75007 Paris

ISSN : 0397-0000

Directeur : Sœur Diebold

Imp. Graphic Express

18, rue PV Couturier - 92240 Malakoff

Dépôt légal : 3^e trimestre 1998

Commission paritaire n°57490